

celles de Bessarabie entre autres, pour ne pas mécontenter les Soviets, qui n'ont jamais reconnu le retour à la mère-patrie de cette Alsace roumaine. Au Parlement de Bucarest on se montra fort mécontent de ce traité incomplet; sa ratification fut retardée.

Il n'en est pas moins vrai que la signature du traité italo-roumain, pendant ou réponse à la signature, le 10 juin, du traité franco-roumain, implique non une orientation nouvelle de la politique roumaine, mais de nouvelles préoccupations de l'Italie : la réapparition au sud du Danube.

Depuis la guerre, la politique italienne s'était érigée en gardienne du statut de l'Europe centrale. Intéressée au premier chef à empêcher la reconstitution d'un Empire austro-hongrois, préoccupée d'interdire la réunion de l'Autriche à un autre Empire germanique, dont les frontières menaçantes s'avanceraient jusqu'au Tirol, elle sut, avec une souplesse à laquelle il faut rendre hommage, oublier les irritantes querelles de l'Adriatique et de Fiume, tendre la main aux Yougoslaves, qui au surplus avaient abandonné 500.000 des leurs à une Istrie italienne. Mais la Petite Entente se chargeait de la direction de l'Europe centrale, se fortifiait de jour en jour. Tranquillisée au Nord, l'Italie pouvait reprendre sa politique orientale. Elle marchait sur les traces de Rome. Elle regardait vers l'Albanie, vers cette *via Egnatia* qui, de Durazzo à Salonique, fut l'épine dorsale de la domination impériale dans la péninsule des Balkans. L'an dernier elle faisait publier par M. Tittoni les documents secrets de la guerre, les promesses de Saint-Jean de Maurienne, déchaînait une campagne de presse contre le reniement des Alliés lui refusant, à